

La Roche-sur-Yon Agglomération

Amélie MITRI

Service Habitat et Hébergement
Hôtel de Ville et d'Agglomération – Place du
Théâtre – BP 829
85 021 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
02 72 78 10 94
amelie.mitri@larochesuryon.fr

COMPÉTENCE AMENAGEMENT

Aménagement de l'espace communautaire :

- Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur
- Création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire

COMPÉTENCE LOGEMENT

Equilibre social de l'habitat :

- Elaboration et mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat.
- Politique du logement d'intérêt communautaire.
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.
- Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- Assurer la délégation de la politique du logement confiée par l'Etat, conformément aux conventions en vigueur.
- Gestion de l'observatoire du logement.

Accueil des gens du voyage :

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs.

OBSERVATIONS

La Roche-sur-Yon Agglomération a adopté son septième PLH 2023-2028.

Le SCoT du Pays Yon et Vie est entré en phase de révision en juin 2017. Cette révision s'impose suite à la fusion de la communauté de communes Vie et Boulogne et de la communauté de communes du Pays de Palluau (hormis la commune de Saint Christophe du Ligneron) au 1er janvier 2017. Le SCoT pourra ainsi s'étendre sur les 8 nouvelles communes. Il couvrira ainsi la Communauté d'Agglomération La Roche-sur-Yon Agglomération et la communauté de communes Vie et Boulogne.

Cette révision consiste donc à étendre le périmètre du SCoT, sans remise en cause des grands principes actés et des objectifs initiaux.

Un débat sur les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de développement Durable) s'est tenu en Comité Syndical le 31 janvier 2019.

Le projet du SCoT révisé a ensuite été arrêté en juin 2019 et l'enquête publique de la révision du SCoT a eu lieu du 5 novembre au 6 décembre 2019.

Le 11 février 2020, le projet de révision du SCoT du Pays Yon et Vie a été approuvé.

